

SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par l'attestation de diplôme originale à laquelle ce supplément est annexé. Il devrait être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties devraient être fournies. Lorsqu'une information n'est pas fournie, une explication doit être donnée.

I - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom de famille :	LECHASLES
1.2	Prénom(s) :	Quentin
1.3	Date de naissance :	11/04/2000
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant :	081323103EJ

II - INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme :	Diplôme d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise, spécialité Informatique, en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie (ITII) d'Île de France, titre d'ingénieur conférant le grade de Master – Master's degree
2.2	Principal(aux) domaine(s) d'étude couverts par le diplôme :	Informatique, Mathématiques appliquées à l'informatique, Culture et Méthodologie du travail de l'ingénieur
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :	École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise, établissement public autonome situé à Evry-Courcouronnes (France).
2.4	Nom et statut de l'établissement dispensant les cours :	Idem 2.3
2.5	Langue(s) de formation/d'examen :	Français

III - INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION

3.1	Niveau de la qualification :	Niveau 1 - gradé de Master (cf. rubrique 8)
3.2	Durée officielle du programme :	Auparavant, les candidats ont suivi 4 semestres dans un Institut Universitaire de Technologie (IUT), en BTS ou pour l'obtention d'un diplôme jugé équivalent, équivalents à 120 ECTS. Le programme qu'ils suivent à l'école comprend : - 5 semestres de formation d'ingénieur à l'ENSIIE et 1 semestre en entreprise consacré au Mémoire d'ingénieur

3.3 Conditions d'accès:

3.3.1 Les candidats sont titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), d'un diplôme homologué de niveau 3, ou ont fait valider un niveau équivalent (VAP 85).
3.3.2 La sélection se fait sur dossier et après un entretien de motivation.

IV - INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études :	L'organisation des études est basée sur l'alternance de périodes en formation à l'école et de périodes en entreprise durant lesquelles le stagiaire est évalué par rapport à son niveau au regard des compétences visées par la formation : compétences techniques, managériales et comportementales. Cette alternance dure 29 mois et elle est suivie par une période de 6 mois en entreprise pour la conduite du Mémoire d'ingénieur.
4.2	Exigences du programme :	Les diplômés sont capables de : Concevoir une application : - Élaborer un cahier des charges détaillé - Élaborer un budget prévisionnel - Suivre le développement Maîtriser l'ingénierie d'un système informatique : - Concevoir un système - Gérer les aspects techniques, financiers, humains de la réalisation des systèmes d'information. Maîtriser la conduite d'un projet : - Planifier les tâches du projet - Diriger une équipe - Gérer un projet en maîtrisant les coûts et les délais Maîtriser les impacts de la technologie sur l'organisation des entreprises : - Prendre en compte les finalités économiques et stratégiques des projets auxquels il participe - Diriger un projet informatique comme facteur de changement dans l'entreprise Maîtrise d'une langue étrangère - Participer à des discussions techniques en anglais - Élaborer un dossier technique en anglais

4.3 Précisions sur le programme : l'ensemble des enseignements est divisé en 3 sections et 1 option.

Enseignements (S5, S6, S7, S8, S9)	Formation en entreprise
- Culture et méthodologie de travail de l'ingénieur, anglais	- Activité en entreprise :
- Mathématiques :	S5, S6 (1A), S7, S8 (2A), S9 (3A)
- Informatique et	- Mémoire d'ingénieur avec
- Option 3ème année	soutenance orale (S10)
TOTAL :	TOTAL :
39 ECTS (628h)	50 ECTS
14 ECTS (227h)	30 ECTS
39 ECTS (693h)	
8 ECTS (91h)	
100 ECTS	80 ECTS

La liste des cours suivis à l'ENSIIE, ainsi que les résultats obtenus par le stagiaire figurent sur le relevé de notes qui lui a été délivré.



4.4. Système de notation et explications :

Le système de notation utilise des notes de 0 à 20.

Le diplôme est délivré si tous les enseignements ont été validés et si les travaux réalisés en entreprise ont été validés.

Les enseignements et la formation en entreprise sont validés aux conditions suivantes :

S5, S6, S7, S8, S9	S5, S6, S7, S8, S9, S10
Enseignements Moyenne générale ≥ 10 Moyenne dans chaque section ≥ 10 (mathématiques, informatique, culture et méthodologie de l'ingénieur) Moyenne d'option ≥ 10 Niveau B2+ en anglais (score TOEIC ≥ 785)	Formation en entreprise Moyenne générale ≥ 10

4.5. Classification globale du diplôme décerné :

Non applicable

V - INFORMATIONS SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION	
5.1 Accès à un niveau d'études supérieur :	Mastères spécialisés (formations spécialisées de courte durée - diplôme labellisé par la Conférence des Grandes Écoles)
5.2 Statut professionnel conféré :	En France, le titre d'ingénieur fait l'objet d'une habilitation nationale régulière par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Conformément à cette habilitation, les diplômés de l'ENSIIE peuvent exercer le métier d'ingénieur dès l'obtention de leur diplôme.

VI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
6.1 Informations individuelles :	6.1.2 Projet de fin d'étude Ingénieur en mathématiques, informatique et organisation d'entreprise BOUYGUES TELECOM
6.2 Autres sources d'informations	www.ensie.fr



VII - CERTIFICATION DU SUPPLEMENT	
7.1 Date :	12/02/2024
7.2 Signature :	Laurent PRÉVEL
7.3 Qualité du signataire :	Directeur de l'ENSIIE
7.4 Timbre officiel ou cachet :	

VIII - INFORMATIONS SUR LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
<p>Le diagramme illustre le système national d'enseignement supérieur en France, classé par années post-baccalauréat (de -2 à +8). Les niveaux sont : Bac+1 (BTS, DUT, IUT), Bac+2 (Licence, CPGE), Bac+3 (Licence Pro, CPGE), Bac+4 (Mastère Spécialisé, CPGE), Bac+5 (Mastère, CPGE), Bac+6 (Mastère Spécialisé, CPGE), Bac+7 (Doctorat), Bac+8 (Doctorat). Les CPGE sont classés en MP, PC, PSI, TSI. Les Mastères sont classés en MS, MS*, MS**. Les CPGE sont classés en CPGE, CPGE*, CPGE**.</p>	
<p>BTS : Brevet de Technicien Supérieur CPGE : Classe Préparatoires aux Grandes Ecoles MP : CPGE « Mathématiques, Physique » PC : CPGE « Physique, Chimie » PSI : CPGE « Physique et Sciences de l'Ingénieur » TSI : CPGE « Technologie et Sciences Industrielles » DUT : Diplôme Universitaire de Technologie MS : Mastère spécialisé</p>	